

AGENDA 21

Atelier 1 : Mobilité et transports durables

Séance 1 : 6 février 2009

Table des matières

1 Participants	2
2 Discussion autour du diagnostic territorial	2
3 Travail prospectif en séance plénière	2
3.1 Thème 1 : Aménagement	2
3.2 Thème 2 : Stationnement	3
3.3 Thème 3 : Transports en commun	3
3.4 Thème 4 : Modes alternatifs et doux	3
3.5 Thème 5 : Redéfinir la place de la voiture	4
4 Synthèse des travaux en ateliers	4
4.1 Thème 1 : Aménagement	4
4.2 Thème 2 : Stationnement	5
4.3 Thème 3 : Transports en commun	6
4.4 Thème 4 : Redéfinir la place de la voiture	7
4.5 Thème 5 : Modes alternatifs doux	7

**Ce document présente l'expression libre des participants aux ateliers
thématiques et n'engage en rien la Ville de Colombes.
Chaque personne participante s'est exprimée en son nom personnel.**

1 Participants

Les ateliers sont composés de représentants de plusieurs collèges :

- Des habitants de Colombes volontaires
- Des représentants des conseils de quartier
- Des représentants du tissu économique de Colombes
- Des représentants institutionnels ou associatifs
- Des personnalités qualifiées
- Des membres des services de la Ville
- Des élus de Colombes

2 Discussion autour du diagnostic territorial

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants de réagir sur les éléments de diagnostic concernant la thématique de l'atelier : oublis, compléments, demandes d'éclaircissements...

Les points suivants ont été abordés :

- L'un des participants de l'atelier s'interroge sur les cartographies « stationnement ». Sont-elles mises à jour suffisamment régulièrement afin d'identifier clairement les points noirs en matière de stationnement ? M Bachelay informe le groupe que l'analyse est en cours dans le cadre du plan local de déplacement (disponible en juin). Cette analyse couvrira les problèmes de livraison, de cohabitation entre activités et le stationnement sur la ville. Ce plan devrait être disponible pour la Ville avant la fin de l'année 2009.
- Un problème spécifique d'accessibilité pour les handicapés, les femmes enceintes et les personnes âgées dans la gare du Stade est évoqué. L'escalator est en panne et les utilisateurs sont obligés de passer par les 80 marches. Une meilleure harmonisation/coopération est donc nécessaire entre la SNCF et RFF sur les projets d'aménagement et/ ou de maintenance de la gare du Stade. Aujourd'hui les travaux n'avancent pas.
- La gare du centre est en travaux ce qui pose aussi de nombreux problèmes de circulation.

3 Travail prospectif en séance plénière

Les animateurs introduisent la question suivante :

Colombes en 2015 est devenue une référence en matière de Développement Durable. Que s'est-il passé ? Qu'est-ce qui a été fait ?

2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leur sont accordées pour formuler et noter deux propositions, une par post-it. Les animateurs ramassent les post-it, les lisent aux participants et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

3.1 Thème 1 : Aménagement

- Nuisances sonores réduites grâce à la réduction des bruits générés par la SNCF/RATP
- Développement des zones piétonnes : exemple de la rue Saint-Denis entre la Gare du Centre et le Monoprix 100% piéton
- Des véhicules sans klaxons
- Une zone « 30 » unique : l'ensemble de la commune
- Des voies piétonnes ont été aménagées
- La ville a multiplié par 2 le réseau vert
- Des véhicules non bruyants pour la Mairie
- Augmentation des quartiers en zone « 30 » et amélioration des liaisons interquartiers.
- Réaménagement des axes secondaires avec matérialisation des pistes cyclables plus larges et réduisant la vitesse des voitures
- Toutes les rues sont limitées à 30 km/h sauf liaisons départementales
- L'organisation de la ville a été modifiée (proximité emploi-habitation)
- Tous les véhicules à moteur respectent les normes de bruit et d'émissions

- Travaux et études réflexion
- L'A86 a été enfouie
- Une requalification de l'espace public au bénéfice des piétons
- Les zones d'activité sont desservies par des transports propres assurant la liaison avec les Gares
- Favoriser le commerce de proximité pour éviter les déplacements longs

3.2 Thème 2 : Stationnement

- Presque plus de stationnement en surface sur le domaine public : toute occupation du domaine public est payante et plus chère qu'en souterrain
- Tous les Colombiens disposent d'un parc de stationnement public avec gratuité la nuit à proximité de leur domicile
- Lutte contre le stationnement anarchique des voitures. Exemples : potelets, amendes, mises en fourrière
- Aménagement de places de parking
- Limitation drastique du stationnement
- Aménagement de parkings gratuits autour des moyens de transports en commun
- Stationnement des voitures amélioré en particulier près des gares
- Parkings à la périphérie et navettes et tramway vers le centre
- Créations de parkings pour désengorger les quartiers

3.3 Thème 3 : Transports en commun

- Développement des transports en commun
- Meilleur maillage des transports
- Le tramway T1 traverse Colombes
- L'intermodalité entre les transports :
 - Accessibilité
 - Information intermodale
 - Parcs relais adaptés
- Une augmentation des transports en commun au détriment des voitures
- Les transports en commun sont agréables, confortables, lumineux, sûrs et très conviviaux. Tout le monde a plaisir à les prendre
- Les trains sont plus silencieux et ne circulent plus à 110 km/h en ville
- Mise en accessibilité et rénovation des 4 gares
- Suite aux gares automatisées, les accès doivent être prévus pour les handicapés.
- Gares accessibles
- Aménagement et accessibilité des gares
- Développement des transports en commun dits écologiques vers les zones d'activité
- Transports en commun plus accessibles
- Réduire le tarif RATP pour des déplacements intra-ville, et profiter ainsi du très bon réseau colombien
- Développement tramway électrique

3.4 Thème 4 : Modes alternatifs et doux

- Vélos en libre service
- Développement des modes doux
- Pistes cyclables en grand nombre
- Les circulations douces sont privilégiées
- Vélib et « autolib » sont arrivés à Colombes
- Organisation des habitants pour faire leurs déplacements dans la ville à pieds ou à vélo
- Achèvement de la voie cyclable des Bords de Seine
- Service de location de vélos et aménagement de pistes cyclables
- Le développement de la circulation vélos avec les communes voisines
- Les circulations vertes et non polluantes irriguent tout le territoire. La voiture individuelle a disparu au profit d'autres modes de déplacement « doux »
- Des modes de transport alternatifs à la voiture ont été développés : marche-à-pied, vélos, transports en commun...
- Mise à disposition, comme à Chambéry, de locations de vélo mais hors principe Vélib

- (ndlr : location longue durée)
- Développement des pistes cyclables
 - Plus de Papa-Maman taxis : les enfants se déplacent à pied et en vélo, ou en transports en commun
 - Le cheval permet d'assurer des transports dans le centre ville

3.5 Thème 5 : Redéfinir la place de la voiture

- L'utilisation de la voiture n'est plus qu'occasionnelle
- Un service de location de voitures vertes pour les déplacements longs
- Des véhicules réservés par internet
- Diminuer le nombre de voiture en ville et fluidifier le trafic, incitation financière au covoiturage avec l'appui des nouvelles technologies
- Développement et promotion des voitures vertes et/ou électriques
- Utilisation de véhicules électriques
- Multiplication des bornes pour voitures électriques
- Les colombiens disposent de véhicules en autopartage à proximité de leur domicile
- Réduction du nombre de voitures et utilisation de système de location au coup par coup
- Réflexion des habitants pour changer leurs habitudes de déplacement
- Je n'ai plus de voiture pour mes déplacements, je loue une voiture électrique sur Internet et que je prendrai au parking central de mon quartier
- Développement des voitures électriques
- Circulation fluide à cause de restrictions de circulation et péages
- Déplacements sans voiture le week-end

4 Synthèse des travaux en ateliers

Des sous groupes de travail sont constitués pour réfléchir sur les thèmes identifiés précédemment. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

Quelles sont les opportunités de la ville, du territoire, sur le thème étudié ?

Quelles sont les actions à entreprendre ? Les voies de progrès vers un Développement Durable ?

Quels sont les freins à surmonter ?

Quel(s) service(s) désigner pour la prise en charge du sujet ? Quels sont les partenaires extérieurs potentiels ? Quelles compétences acquérir ?

Formuler 1 slogan pour le poster.

4.1 Thème 1 : Aménagement

Slogan : Vert ... un autre avenir

3 thématiques :

- Accessibilité et handicap
- Accès à la santé
- Prise en charge et accompagnement du vieillissement

Bruit et nuisances

Opportunités du territoire

- Arrivé du tramway
- Les zones de tranquillité

Actions à entreprendre

- Réduction de la vitesse
- Mise en place de revêtements acoustiques aux endroits sensibles
- Réduction de la vitesse des trains
- Répression

Freins à surmonter

- Coûts des aménagements
- Persuader les acteurs extérieurs
- Coordination des acteurs

Place du piéton / réseau vert

Opportunités du territoire

- Le tissu urbain : nombreuses petites avenues, pavillons

Actions à entreprendre

- Confort dans la ville : éclairage, trottoirs, signalisation...
- Créer des cheminements piétons / vélos
- Développer les pistes cyclables et adapter la signalisation
- Communiquer davantage sur les déplacements piétonniers : possibilités, avantages...

Freins à surmonter

- La prépondérance de la voiture sur la voirie
- Incivisme
- Coûts des aménagements

Zones d'activités commerciales

Opportunités du territoire

- Une forte demande des habitants
- Présence de commerces
- Nouvelles entreprises

Actions à entreprendre

- Navettes intra-entreprises
- Covoiturage
- Regroupement en pôle de commerce
- Incitations fiscales

Freins à surmonter

- Endiguer la fermeture des commerces
- Intérêts divergents entre les commerçants et usagers

Remarques en séance

- Concernant les nuisances sonores : il semble que le conflit d'intérêt entre les usagers SNCF et les riverains des voies ne pourra être réglé que par un travail profond sur l'évolution des technologies du matériel roulant. La limitation de la vitesse est pour l'instant improbable compte tenu du flux quotidien de voyageurs sur ces voies.
- Un participant insiste sur le fait que les colombiens sont très attachés aux commerces de proximité, il faudra donc veiller à ce titre à proposer des solutions compatibles avec leurs besoins (livraisons, accessibilité...)
- Le covoiturage ne peut se faire avec des anonymes : problèmes de sécurité et de confiance.

4.2 Thème 2 : Stationnement

Slogan : La voiture a sa place

Opportunités

- Peu de possibilité d'extension mais optimisation possible des parkings existants
- Possibilité d'extension des parkings pour deux roues

Actions à entreprendre

- La fixation du stationnement (zone fixe)
- La Régulation par rotation (payant, limité)

- La création de parkings partagés
- Faire respecter le stationnement
- Aménagement des trottoirs
- Parkings de proximité

Freins à surmonter

- Difficile d'imposer aux riverains de se garer trop loin de chez soi
- Un certain sentiment d'insécurité sur les parkings publics
- Le manque d'espace dans la ville

Partenaires

- La police municipale pour renforcer le contrôle

Remarques en séance :

- Il existe de vrais problèmes de manque de places de stationnement. Les colombiens en sont rendu à se stationner sur les trottoirs. Une statistique sortie récemment affirme que le stationnement nocturne atteint les 116% dans certains quartiers.
- Il y a certes des problèmes de sous-capacité de stationnement. Néanmoins il ne faut pas répondre systématiquement par des parkings supplémentaires. Il faut forcer le changement avec des mesures de rupture.
- Les promoteurs ont aussi un rôle à jouer car aujourd'hui, un logement neuf sans parking est beaucoup moins bien valorisé qu'un autre en disposant.

4.3 Thème 3 : Transports en commun

Slogan : Plus de transports en commun et moins de voitures = une ville plus facile à vivre.

Opportunités du territoire

Une bonne desserte :

- 4 gares
- 16 lignes de bus
- 2 tramways à venir

Actions à entreprendre

- Améliorer l'accessibilité aux gares (parking gratuit pour voitures et 2 roues)
- Améliorer l'accessibilité aux quais (affichage des horaires, fréquences) et optimisation de la comptabilité avec les autres flux de voyageurs
- Diminuer les nuisances : bruits, vibrations, insécurité dans les trains et autour des gares
- Améliorer la flotte de véhicule en termes de carburant : moins polluants
- Etoffer les réseaux et diminuer les engorgements aux moments des entrées et sorties, renforcer les fréquences
- Sécuriser les rues allant vers les gares

Freins à surmonter

- La résistance aux changements
- Budget et financement
- Une compétence qui échappe largement à la Ville

Partenaires

- SNCF, RATP, STIFF, RFF
- CG et CR

Remarques en séance

- Les opportunités listées sont largement partagées par l'ensemble des participants. Tous s'accordent pour affirmer que le maillage des transports en commun est juste mais les premiers gros chantiers à effectuer sont le travail sur la fréquence et la synchronisation des trajets.

- Plusieurs intervenants manifestent leur désarroi face aux violences subies par les usagers des transports en commun, le travail de sécurisation est donc primordial.

4.4 Thème 4 : Redéfinir la place de la voiture

Slogan : Voir la voiture autrement

Opportunités du territoire

- Un territoire dense qui permet le covoiturage et l'auto-partage

Actions à entreprendre

- *Instaurer et développer l'Auto partage (location de véhicules partagés) :*
 - Définir le réseau
 - Changer les habitudes
 - Rendre le service flexible
 - Présenter un comparatif prix avec d'autres moyens de transports
- *Promouvoir le covoiturage :*
 - Construire la plateforme web
 - Présenter un comparatif prix avec d'autres moyens de transports
- *Véhicules propres :*
 - Travailler avec les constructeurs
 - Changer les mentalités
 - Incitations fiscales pour les colombiens

Freins à surmonter

- Les réticences au covoiturage : pas spontané avec des inconnus

Partenaires

- Constructeurs automobiles
- Associations de covoiturage

Remarques en séance

- Les participants n'ont pas de visibilité sur le coût que pourrait représenter l'utilisation de l'auto partage. L'idée est cependant très intéressante.
- Un participant s'interroge : pourquoi ne pas retenter les opérations « week end sans voiture » ?
- Un des post-it du thème a volontairement été écarté car sa mise en oeuvre semble trop compliqué, il s'agit de l'instauration d'un péage urbain. Un des participants fait néanmoins remarquer que son application à Londres a amené une diminution du trafic de l'ordre de 20%. Pourquoi pas à Paris / colombes ?

4.5 Thème 5 : Modes alternatifs doux

Slogan : Bougeons autrement

Opportunités du territoire

- Volonté du département et de la ville de faire bouger les choses
- Ville compacte avec peu de dénivelé
- Maillage de petites rues favorables aux déplacements doux
- Chaque élève est à moins de 800 m d'une école

Actions à entreprendre

- Sensibiliser et communiquer pour changer les mentalités
- Développer les zones 30, les pistes cyclables, les aires piétonnes et les zones de rencontre (20km/h)
- Rendre la signalisation efficace et rappeler le code de la route
- Sécuriser les trottoirs et les rendre plus accessibles aux handicapés
- Augmenter le nombre de parking vélo
- Faciliter l'utilisation du Pedibus, vélobus et tricycle électrique

Freins à surmonter

- L'attachement au « confort » de la voiture individuelle
- La peur du danger, des intempéries
- Les risques de vol et de dégradation des biens
- Le sentiment (rarement confirmé) que ces modes doux sont trop lents

Partenaires

- Les services de la ville : voirie, urbanisme
- Ecoles, entreprises et associations
- RATP-SNCF
- Conseil Général et Conseil Régional

Remarques en séance :

- Le faible dénivelé doit être un argument fort incitant les Colombiens à utiliser ce type de transport
- Le caractère sociabilisant du vélo doit être mis en avant
- Le code de la route n'est pas encore adapté aux modes de transport doux